

### Informations du maire.

Le maire informe le conseil municipal des actions suivantes au cours des 3 derniers mois :

- demandes d'urbanisme (Certificats d'urbanisme, demandes préalables de travaux et permis de construire),
- arrêtés du maire,
- reconduction de l'abonnement de fourniture d'électricité au tarif réglementé au 1<sup>er</sup> janvier 2021,
- recensement des basses-cours et mise en œuvre des mesures sanitaires dans le cadre de la lutte contre l'influenza aviaire,
- recensement du petit patrimoine communal toujours d'actualité.

### Questions diverses.

A la Forge, les travaux de réparation de la ligne privée, d'alimentation en eau potable des bâtiments annexes de la propriété, qui traverse la route communale, et la réfection de la chaussée qui en découle, ne sont pas réalisés.

Le maire effectuera auprès des propriétaires, les démarches nécessaires à la réalisation de ces travaux.

### Etat civil.

Naissance de Naëlys GRANIER, le 18 août 2020 à Bergerac. Fille d'Apollon GRANIER et Oriane MOREAU, domiciliés à Mensac.

Décès d'Amédé Albert GIRAUDET, La Bourgade, le 11 juin 2020 à Capdrot.

### Remerciements.

Nous remercions très sincèrement M. Jean DARRINE de Montferrand du Périgord pour la création du blason de la commune et Mme Christine DOLIVET de nous l'avoir confié.

## NUMÉROS UTILES

Mairie de Sainte-Croix

Téléphone : 05 53 63 25 20

Mail : [mairie.stecroix-de-bt@wanadoo.fr](mailto:mairie.stecroix-de-bt@wanadoo.fr)

15 : SAMU

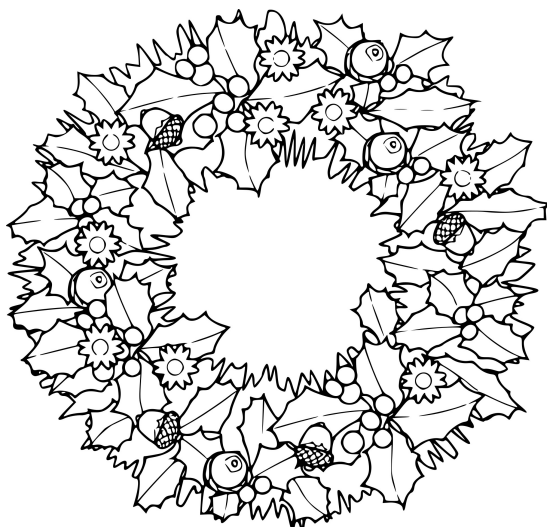
18 : Pompiers

17 : Police

112 : Urgences

09 72 67 50 24 : Dépannage Electricité (Enedis)

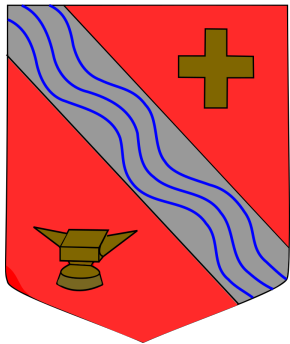
05 53 30 21 98 : Dépannage Eau (Sogedo)



Bulletin municipal n° 1- Décembre 2020

Publié et imprimé par la municipalité de Sainte-Croix

Directeur de publication : Francis MONTAUDOUIN



# BULLETIN MUNICIPAL



## Le mot du Maire

Le bulletin municipal de la commune de Sainte Croix est né. Le conseil municipal, qui a votre confiance depuis les élections dernières, tient par ce mode de communication, à vous informer de son fonctionnement. Les élections de mars dernier se sont déroulées dans des conditions particulières. Rien ne laissait prévoir l'apparition de ce virus diabolique (COVID19), sa propagation rapide et les mesures sanitaires qui en découlèrent. En effet, il fallut attendre la fin du mois de mai pour installer le conseil municipal et l'élection du maire et des adjoints. Un trimestre perdu pour démarrer cette nouvelle mandature et mettre en place les différents projets. La situation sanitaire s'est améliorée un court moment pendant l'été mais malheureusement nous voici de nouveau replongés dans le confinement et ses conséquences tant au niveau économique que sanitaire, social et relationnel. Malgré tous ces aléas, le conseil municipal vous présente son bulletin municipal qui paraîtra tous les 6 mois pour les années à venir.

Vous y trouverez les comptes rendus de réunions du conseil municipal qui seront aussi affichés au panneau communal. Les projets, leur mise en œuvre et leur réalisation figureront également dans ce bulletin.

Les associations locales, si elles le souhaitent, pourront présenter leur activité.

Les actes d'état civil et d'urbanisme seront également intégrés à ce bulletin.

Des articles sur l'histoire de la commune agrémenteront aussi ce bulletin.

Enfin d'autres sujets pourront être traités dans le futur suite à vos suggestions, vos idées, vos talents...

Nous espérons, malgré la morosité de la période actuelle, pouvoir le plus tôt possible, nous réunir, nous rencontrer pour un moment festif.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne lecture et surtout de bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez bien soin de vous et restez prudents.

Francis MONTAUDOUIN

## VIE MUNICIPALE

### Réunion du conseil municipal du 25 mai 2020 à 19 heures.

Présents : Mme Christelle COSER, M. Pascal CATHOT, M. Patrick DELPIT, M. Sébastien HUARD, M. Francis MONTAUDOUIN, M. Denis RAMBAUD, M. Frédéric SOUFFRON.

Présidence de M. Francis MONTAUDOUIN, doyen d'âge.

Secrétaire de séance : Mme Christelle COSER.

#### Election du maire.

M. Francis MONTAUDOUIN est élu maire avec 6 voix pour et une abstention.

La séance continue sous la présidence de M. Francis MONTAUDOUIN, maire.

#### Détermination du nombre d'adjoints.

Après délibération, le conseil municipal fixe à deux le nombre d'adjoints.

#### Election du 1<sup>er</sup> adjoint.

M. Patrick DELPIT est élu 1<sup>er</sup> adjoint avec 6 voix pour et une abstention.

#### Election du 2<sup>ème</sup> adjoint.

Mme Christelle COSER est élue 2<sup>ème</sup> adjoint avec 6 voix pour et une abstention.

#### Lecture de la charte de l' élu.

Le maire procède à la lecture de la charte de l' élu (article L1111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

#### Vote de l'indemnité des élus.

Après délibération, le conseil municipal décide de prolonger les indemnités des anciens élus jusqu'au 31 mai 2020, les indemnités des nouveaux élus ne prenant effet qu'à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020.

Après délibération, le conseil municipal décide du montant des indemnités allouées au maire et aux adjoints :

- 25,5% de l'indice brut terminal de l'échelle de la rémunération de la fonction publique (au taux de 100%) soit une indemnité brute mensuelle de 991,80 euros pour le maire,

- 9,9% de l'indice brut terminal de l'échelle de la rémunération de la fonction publique (au taux de 100%) soit une indemnité brute mensuelle de 385,05 euros pour le premier adjoint.

- 9,9% de l'indice brut terminal de l'échelle de la rémunération de la fonction publique (au taux de 100%) soit une indemnité brute mensuelle de 385,05 euros pour le deuxième adjoint.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif.

#### Délégation de pouvoir du conseil municipal au maire.

Après délibération, le conseil municipal donne délégation au maire pour les actions suivantes :

- la passation des baux de biens,
- la passation des contrats d'assurance et de leurs avenants,
- l'encaissement des chèques de remboursement,

- le remboursement des frais des intervenants extérieurs,
  - la gestion du personnel,
  - dans le cadre de la nouvelle législation des MAPA (Marchés À Procédure Adaptée), l'organisation, la signature et l'exécution des marchés publics, qu'il s'agisse de marchés de travaux, de fournitures ou de services.
- Le maire devra rendre compte des décisions correspondantes au conseil municipal.

#### Délégation de pouvoir du maire au conseil municipal.

Le maire donne délégation au premier adjoint M. Patrick DELPIT pour l'Etat Civil, la Comptabilité, (budgets et mandatements), l'urbanisme, la voirie, le cimetière, les bâtiments communaux de la commune de Sainte Croix à effet du 25 mai 2020.

En cas d'empêchement ou d'absence de M. Patrick DELPIT la délégation de signature sera exercée par le deuxième adjoint Mme Christelle COSER.

#### Election des délégués au SIAEP Sud Périgord (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable).

Après délibération, le conseil municipal élit les délégués au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP Sud Périgord) ;

- titulaires : M. Patrick DELPIT, M. Francis MONTAUDOUIN,
- suppléants : M. Denis RAMBAUD, M. Sébastien HUARD.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures 30.

\*\*\*\*\*

### Réunion du conseil municipal du 29 juin 2020 à 19 heures.

Présents : Mme Christelle COSER, M. Pascal CATHOT, M. Patrick DELPIT, M. Sébastien HUARD, M. Francis MONTAUDOUIN, M. Denis RAMBAUD, M. Frédéric SOUFFRON.

Présidence de M. Francis MONTAUDOUIN maire.

Secrétaire de séance : Mme Christelle COSER.

Après délibération, le conseil municipal détermine les taux de taxes suivants pour l'année 2020 (reconduction des taux de l'année 2019) :

- taxe d'habitation : taux de 10,47%,
- taxe foncière sur les propriétés bâties : taux de 12,83%,
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : taux de 79,10%.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 heures 30.

\*\*\*\*\*

## **VIE MUNICIPALE (suite)**

### **Réunion du conseil municipal du 30 novembre 2020 à 18 heures 30**

Présents : Mme Christelle COSER, M. Patrick DELPIT, M. Sébastien HUARD, M. Francis MONTAUDOUIN, M. Denis RAMBAUD, M. Frédéric SOUFFRON, M. Pascal CATHOT.

Présidence de M. Francis MONTAUDOUIN maire.

Secrétaire de séance : M. Frédéric SOUFFRON.

#### Rapport annuel 2019 SMD3.

Le maire présente au conseil municipal le rapport annuel de l'exercice 2019 du SMD3 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets.

Après délibération, le conseil municipal prend acte de ce rapport.

#### Rapport assainissement collectif 2018 de la CCBDP.

Le maire présente au conseil municipal le rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif de la Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord (CCBDP), relatif à l'exercice 2018 approuvé par délibération du conseil communautaire du 7 octobre 2020.

Après délibération, le conseil municipal adopte ce rapport.

#### Rapport annuel 2019 SIAEP Sud Périgord.

Le maire présente au conseil municipal le rapport annuel de l'exercice 2019 du SIAEP Sud Périgord sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable.

Après délibération, le conseil municipal prend acte de ce rapport.

#### Convention entretien du domaine public.

Le maire rappelle au conseil municipal le contenu de la convention d'entretien du domaine public dans l'agglomération, mise en place entre la commune et la CCBDP, prévue pour 3 ans et qui arrive à expiration.

Elle concerne l'entretien des chaussées, trottoirs, bordures et caniveaux du bourg, des ouvrages de collecte et d'écoulement des eaux pluviales, des accotements, fossés, talus, des signalisations verticale et horizontale, du mobilier urbain et la taille des arbres sur les places et parkings publics.

Après délibération, le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention.

#### Indemnités 2020 du receveur municipal.

Après délibération, le conseil municipal décide d'accorder l'indemnité au receveur municipal, pour un montant de 30,49€ pour l'année 2020, relative à la confection des documents budgétaires.

Le crédit est porté au budget de l'exercice 2020 et la dépense imputée à l'article 6225.

#### Défense Extérieure Contre l'Incendie de la Dordogne.

Le maire informe le conseil municipal du courrier émanant de la préfecture et portant à notre connaissance le règlement

départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Pour se mettre en conformité avec ce règlement, le conseil municipal décide de l'implantation de 4 bornes d'incendie sur le réseau d'eau potable (Bourg-Les Prieurs, Barjou, Brassac-Tailladet, La Laurencie) et autorise le maire à effectuer les démarches nécessaires auprès des syndicats et services concernés (SDIS24, SIEAP Sud Dordogne, ...).

#### Enfouissement ligne moyenne tension.

Le maire informe le conseil municipal de l'enfouissement de la ligne moyenne tension entre Lolme (Les Peyrouliers) et Saint Avit Senieur (Côte de Cor) en passant par le Bourg de Sainte Croix en remplacement de l'ancienne ligne aérienne.

Cette opération démarrera début 2021.

#### Prévisions budgétaires 2021.

En vue de l'établissement du budget primitif 2021, le conseil municipal établit les prévisions suivantes :

- travaux non réalisés en 2020 et reportés pour cause de crise sanitaire,
- projet de parking ombragé devant la mairie,
- travaux de peinture des volets à la mairie, la salle des fêtes et aux logements communaux du presbytère,
- remplacement du portail de la cour du logement communal ouest de la mairie.

#### Signalisation des lieux-dits.

La majorité des lieux-dits de la commune est implantée à l'extrémité de routes communales ou de chemins ruraux sans issue. La signalisation routière n'est pas adaptée à cette situation.

Le conseil municipal décide d'y remédier et de modifier les panneaux pour indiquer les voies sans issue.

#### Commission GEMAPI de la CCBDP.

Le maire informe le conseil municipal de la désignation de M. Francis MONTAUDOUIN titulaire et de Mme Christelle COSER suppléante, comme délégués pour la commune de la commission GEMAPI (secteur vallée de la Couze) de la Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord.

#### Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la CCBDP.

Le maire informe le conseil municipal de la désignation de Mme Christelle COSER, comme membre pour la commune de la CLECT de la Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord (CCBDP), approuvée par délibération du conseil communautaire du 18 novembre 2020.

#### Ateliers du projet de territoire de la CCBDP.

Le maire précise les participants des ateliers du projet de territoire de la CCBDP :

- économie ; M. Francis MONTAUDOUIN,
- cadre de vie ; Mme Christelle COSER,
- environnement ; M. Frédéric SOUFFRON, M. Patrick DELPIT.
- social ; néant.

Mobilisé le 1<sup>er</sup> août 1914 (mobilisation générale), arrivé le 4 suivant au 21<sup>ème</sup> régiment des chasseurs et passé au 178<sup>ème</sup> régiment d'infanterie le 26 septembre 1914.

Tué à l'ennemi le 20 juin 1917 à Vauxhaillon (Aisne).

#### **Jean GOUMETTOU.**

Né le 5 avril 1882 au domicile de ses parents, fils de Jean GOUMETTOU, 39 ans, maçon à Pantelle commune de Tourliac et de Jeanne CASSANG, 35 ans, sans profession.

Classé dans le service armé par la commission de réforme de Bergerac le 11 novembre 1914.

Incorporé au 20<sup>ème</sup> régiment d'infanterie et arrivé au corps le 28 décembre 1914.

Tué le 24 juillet 1916 à Estrées-Deniécourt (Somme).

#### **Jean Pierre Marie Charles de LAULANIE.**

Né le 19 juillet 1887 au domicile de ses parents, fils de Marie René Maxence de LAULANIE de SAINTE CROIX, 27 ans, avocat et de Marie Anne Marguerite de CLOCK, 21 ans, sans profession domiciliés 18 rue de la Tranchée à Poitiers (Vienne).

Lieutenant au 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs marocains.

Décédé le 7 septembre 1914, des suites de ses blessures, à l'Hôpital annexe n° 30 du Val de Grâce à Paris VII<sup>ème</sup>.

#### **Léon PRALONG.**

Né le 30 mai 1892, fils de Pierre PRALONG, 35 ans, et de Marie GERVAUD, 21 ans, cultivateurs au moulin de Bouquet.

Incorporé au 126<sup>ème</sup> régiment d'infanterie le 9 octobre 1913.

Tué à l'ennemi le 28 août 1914 à Yoncq (Ardennes).

#### **Pierre HUGOU.**

Né le 22 février 1877 au Mas, fils de Jean Pierre HUGOU, 35 ans, et de Anne COMBES, 32 ans, cultivateurs au Mas.

Ajourné en 1898 et 1899. Classé dans les services auxiliaires en 1900. Convoqué au 50<sup>ème</sup> régiment d'infanterie le 25 octobre 1915. Classé dans le service armé le 3 novembre 1915.

Mort pour la France le 25 juillet 1916 à Soyecourt (Somme).

#### **Pierre CLAVEL.**

Né le 21 décembre 1874 au domicile de ses parents, fils de Pierre CLAVEL, 38 ans, et de Marie BOUCHEYROLLE, 38 ans, cultivateurs à Brassac, ferme de la commune de Labouquerie.

Mobilisé le 1<sup>er</sup> août 1914 (mobilisation générale) au 108<sup>ème</sup> régiment d'infanterie.

Tué à l'ennemi le 23 avril 1915 à Luzerne (Belgique).

#### **Pierre dit Elie MARCHES.**

Né le 23 octobre 1888 au domicile de ses parents, fils de Pierre MARCHES, 45 ans, et de Marie PRALONG, 37 ans, cultivateurs à Cors, ferme de la commune de Saint-Avit-Sénieur.

Mobilisé le 1<sup>er</sup> août 1914 (mobilisation générale) et arrivé le 3 suivant au 9<sup>ème</sup> régiment d'infanterie.

Signalé disparu le 24 août 1914 et déclaré décédé le 28 août 1914 à Raucourt-et-Flaba (Ardennes).

#### **Jean dit Martinet DELMONT.**

Né le 26 octobre 1893 à Barjou, fils naturel d'Elisabeth DELMONT âgée de 19 ans cultivatrice à Barjou.

Incorporé au 133<sup>ème</sup> régiment d'infanterie le 28 novembre 1913.

Tué à l'ennemi le 9 septembre 1914 à Fraize (Vosges).

#### **Pierre VIRGINE, inscrit VERGINE sur le monument.**

Né le 7 septembre 1881 au domicile de ses parents, fils de Pierre VIRGINE, 45 ans, et de Marie CAUSSET cultivateurs à La Grande Borie commune de Fongalop.

Mobilisé le 1<sup>er</sup> août 1914 (mobilisation générale) et arrivé le 13 suivant au 108<sup>ème</sup> régiment d'infanterie.

Mort pour la France le 21 septembre 1914 à WARGEMOULIN (Marne).

#### **François VIGOUROUX.**

Né le 26 juin 1882 à Baden, fils de Pierre VIGOUROUX, 31 ans et de Françoise LANDAT 31 ans cultivateurs à Baden. Mobilisé le 1<sup>er</sup> août 1914 (mobilisation générale) et arrivé le 3 suivant au 52<sup>ème</sup> régiment d'infanterie.

Tué à l'ennemi le 21 mars 1915 à Woesten (Belgique).

#### **Philippe BONNEFOND.**

Né le 17 septembre 1878, fils de Jean BONNEFOND, 31 ans, cultivateur et de Jeanne LABRUNIE, sans profession, domiciliés au Bos commune de Salles.

Mobilisé le 1<sup>er</sup> août 1914 (mobilisation générale) au 208<sup>ème</sup> régiment d'infanterie.

Décédé le 24 avril 1917 à l'hôpital temporaire n° 2 de Troyes (Aube) d'une maladie consécutive à des blessures de guerre.

#### **Germain PARSAT.**

Né le 31 juillet 1881 à Gorce, fils de Jean Pierre PARSAT 42 ans et de Marie DROUGUIT 30 ans cultivateurs à Gorce. Ajourné en 1902 et 1903 pour faiblesse puis reconnu apte en 1904.

Mobilisé le 1<sup>er</sup> août 1914 (mobilisation générale) et arrivé le 13 suivant au 108<sup>ème</sup> régiment d'infanterie.

Décédé le 4 octobre 1917 à la cote 344 à Verdun (Meuse).

#### **Joseph de CUERCY.**

Né le 3 décembre 1879 à Périgueux, fils de Félix de GUERCY, 47 ans, receveur des contributions indirectes et de Noëlie NOGUE, 39 ans, sans profession et mariés au Bugue. Militaire de carrière, engagé volontaire le 8 janvier 1898 au 50<sup>ème</sup> régiment d'infanterie à Toulouse. Campagnes du Tonkin du 1<sup>er</sup> décembre 1900 au 24 mai 1903 et du 15 novembre 1905 au 2 juillet 1909. Campagne d'Afrique Equatoriale Française du 25 octobre 1911 au 11 janvier 1913. Passé dans la réserve le 11 janvier 1913 et se retire chez son frère Ernest de GUERCY curé de Sainte Croix. Mobilisé le 1<sup>er</sup> août 1914 (mobilisation générale) et arrivé le 3 août au 2<sup>ème</sup> régiment d'infanterie coloniale. Tué à l'ennemi le 16 avril 1917 à Ailles (Aisne).

## **Réunion du conseil municipal du 6 juillet 2020 à 19 heures.**

Présents : Mme Christelle COSER, M. Patrick DELPIT, M. Sébastien HUARD, M. Francis MONTAUDOUIN, M. Denis RAMBAUD, M. Frédéric SOUFFRON.

Absent excusé : M. Pascal CATHOT.

Présidence de M. Francis MONTAUDOUIN maire.

Secrétaire de séance : M. Patrick DELPIT.

### Vote des budgets primitifs 2020.

Après délibération, le conseil municipal approuve le budget primitif de l'exercice 2020 de la commune.

La section de fonctionnement s'équilibre pour un montant de 448 583,89 euros.

La section d'investissement s'équilibre pour un montant de 164 147,68 euros.

Après délibération, le conseil municipal approuve le budget primitif de l'exercice 2020 du logement communal Est.

La section de fonctionnement s'équilibre pour un montant de 137,53 euros.

La section d'investissement s'équilibre pour un montant de 118 904,65 euros.

### Tarifs de la salle des fêtes.

Après délibération, le conseil municipal fixe les tarifs de location de la salle des fêtes de Sainte Croix applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020, à savoir :

- habitants de la commune et associations communales : 50 euros la journée et 100 euros le week-end,
- habitants hors commune et associations hors communes : 100 euros la journée et 200 euros le week-end.

### Engagement de dépenses 'fêtes et cérémonies' et 'réceptions'.

Après délibération, le conseil municipal, pour se conformer aux prescriptions de l'administration fiscale, accepte et autorise les engagements de dépenses des 'fêtes et cérémonies' au compte 6232 et des 'réceptions' au compte 6257.

### Commission communale des impôts directs.

Après délibération, le conseil municipal vote la liste des 12 délégués titulaires et des 12 délégués suppléants proposés à l'administration préfectorale pour la désignation des 6 titulaires et des 6 suppléants de la commission de contrôle des impôts directs.

### Election des délégués au sein du secteur de BELVES-MONPAZIER du SDE24 (Syndicat des Energies de la Dordogne).

Après délibération, le conseil municipal élit :

- titulaires : M. Patrick DELPIT, M. Francis MONTAUDOUIN,
- suppléants : M. Denis RAMBAUD, M. Sébastien HUARD.

### Informations du maire.

#### Arrêté préfectoral sur les plantes calcicoles.

L'information est donnée sur le recensement futur des plantes calcicoles sur le territoire de la commune.

### Entretien et réparation du clocher de l'église.

Suite à une panne électrique le système campanaire de l'église a été réparé et la visite périodique d'entretien a été effectuée.

### Festivité de mise en place du conseil municipal.

En raison de la crise sanitaire liée à la COVID19 les festivités de mise en place du conseil municipal sont reportées.

### Travaux du parvis de l'église.

L'autorisation de démarrage des travaux du parvis de l'église, par l'entreprise SMB de Beaumontois en Périgord, est donnée.

### Médaille.

La médaille d'honneur communale sera demandée pour l'ancien maire M. Jean Pierre HEYRAUD.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures 30.

\*\*\*\*\*

## **Réunion du conseil municipal du 10 juillet 2020 à 18 heures.**

Présents : Mme Christelle COSER, M. Patrick DELPIT, M. Sébastien HUARD, M. Francis MONTAUDOUIN, M. Denis RAMBAUD, M. Frédéric SOUFFRON.

Absent excusé : M. Pascal CATHOT.

Présidence de M. Francis MONTAUDOUIN maire.

Secrétaire de séance : M. Patrick DELPIT.

### Election des délégués aux élections sénatoriales.

Après délibération, le conseil municipal élit :

- titulaire : M. Francis MONTAUDOUIN,
- suppléants : M. Sébastien HUARD, M. Frédéric SOUFFRON, M. Denis RAMBAUD.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18 heures 15.

\*\*\*\*\*

## **Réunion du conseil municipal du 4 septembre 2020 à 19 heures.**

Présents : Mme Christelle COSER, M. Pascal CATHOT, M. Patrick DELPIT, M. Sébastien HUARD, M. Francis MONTAUDOUIN, M. Denis RAMBAUD.

Absent excusé : M. Frédéric SOUFFRON.

Présidence de M. Francis MONTAUDOUIN maire.

Secrétaire de séance : M. Pascal CATHOT

### Création et composition de la CLECT.

Après délibération, le conseil municipal décide de créer une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) entre la Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord (CCBDP) et ses communes membres, pour la durée du mandat, composée de 64 membres, selon la répartition des conseillers communautaires adoptée par le dernier arrêté préfectoral de composition du conseil communautaire de la CCBDP en vigueur et désigne les délégués suivants :

- titulaire : Mme Christelle COSER,
- suppléant : M. Denis RAMBAUD.

### Désignation des délégués à la CIID.

Après délibération, le conseil municipal désigne les délégués à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) :

- titulaire : M. Patrick DELPIT,
- suppléant : M. Denis RAMBAUD.

### Utilisation de la salle des fêtes.

Après délibération, le conseil municipal approuve la mise en place au 1<sup>er</sup> septembre 2020 de la convention d'utilisation de la salle des fêtes communale.

### Administration du cimetière.

Le maire informe le conseil municipal de l'ouverture du chantier de mise en conformité de l'administration du cimetière comprenant :

- la fixation des tarifs des concessions,
- la rédaction d'un règlement intérieur du cimetière,
- la création d'un plan du cimetière,
- la mise en place d'un columbarium,
- la création d'un ossuaire et d'un caveau provisoire,
- la création de terrains communs,
- la convention d'entretien.

### Location-vente d'un ordinateur.

Le maire informe le conseil municipal de la nécessité d'acquérir un second ordinateur pour la mairie. Après délibération, le conseil municipal accepte le contrat de location-vente d'un ordinateur auprès de la société GRENKE LOCATION pour un loyer trimestriel de 159,26 € TTC, dit que la location-vente sera de 12 trimestres à partir du 12 août 2020 et payée trimestriellement à réception de la facture et autorise le maire à signer le contrat.

### Assurance de Protection Fonctionnelle de la Commune.

Après délibération, le conseil municipal approuve la souscription obligatoire de l'Assurance de Protection Fonctionnelle de la Commune, assurance qui couvre le conseil juridique, l'assistance psychologique et les coûts qui résultent de l'obligation de protection à l'égard du maire, des adjoints au maire et des conseillers municipaux délégués.

### Virement de crédit.

Après délibération, le conseil municipal approuve, dans la section d'investissement du budget du logement communal

Est, suite à une erreur d'imputation de compte, la régularisation de 26 000 euros au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

### Informations du maire.

Le maire informe le conseil municipal de l'ouverture du 2<sup>ème</sup> budget participatif du Conseil Départemental de la Dordogne qui se clôturera le 30 septembre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures 30.

\*\*\*\*\*

(A suivre)

## **URBANISME**

Les autorisations d'urbanisme suivantes ont été accordées en 2020 :

- Certificat d'urbanisme opérationnel, le 30 septembre 2020, à M. Valentin SOULAGE pour la réhabilitation d'une grange à Barjou.

- Permis de Construire, le 1<sup>er</sup> juillet 2020, à M. Loïc PERROY pour la construction d'un garage aux Prieurs.

- Permis de Construire, le 29 juillet 2020, à Mme Audrey MORON-LOPEZ pour la construction d'une maison à Ruffet.

- Déclaration Préalable de travaux, le 9 septembre 2020, à Mme Marie-Luce MORON-LOPEZ pour un lotissement de terrain (1 lot) à Ruffet.

- Déclaration Préalable de travaux, le 14 octobre 2020, à M. Joël CLAVEL pour la création d'une piscine à Barjou.

## **DÉRATISATION**

La dératisation est une obligation légale pour tous les propriétaires. On assiste souvent à l'entrée de l'hiver à une invasion des rongeurs (rats, souris, mulots, ....), alors pensez à réaliser cette opération.

## **RAMONAGE DES CHEMINÉES**

La réglementation locale impose un ramonage des cheminées deux fois par an, dont une fois pendant la période de chauffe. En ce qui concerne les chaudières ou cheminées à gaz un seul ramonage annuel s'impose.

Cette obligation incombe au propriétaire et dans le cas d'une location, au locataire.

N'oubliez pas cette opération avant une utilisation hivernale plus intensive de vos appareils de chauffage.

## **GRIPPE AVIAIRE**

La grippe aviaire sévit de nouveau dans la région Nouvelle Aquitaine. Afin de lutter contre cette maladie, les propriétaires de basses-cours sont invités à prendre les mesures de biosécurité préconisées par la préfecture de la Dordogne. De plus un recensement des propriétaires est à effectuer en mairie. Au cas où vous n'auriez pas été informés nous vous invitons à contacter la mairie.

## UNE PAGE D'HISTOIRE LOCALE : LA GUERRE DE 1914-18 À SAINTE-CROIX

La commémoration du 11 novembre 2020 a revêtu un caractère particulier. En effet, il y a un siècle le 12 novembre 1920 la tombe du soldat inconnu était inaugurée, sous l'arc de triomphe de Paris, deux ans après l'armistice qui mettait fin aux quatre ans et demi de guerre, la guerre de 1914-1918 appelée aussi la Grande Guerre. Ce monument symbolise la mémoire des soldats tombés au champ d'honneur. C'est également à cette époque que chaque commune de France a érigé un monument pour honorer ses enfants morts pour la patrie. Le conseil municipal de Sainte Croix, par délibération du conseil municipal en date 7 septembre 1919, décide de l'érection de son monument aux morts où figurent 20 noms d'enfants du pays, nés dans la commune ou y résidant.

Leur énumération rappelle les grandes dates de la grande guerre :

- la bataille de la Marne du 5 au 12 septembre 1914 et la course à la mer du 12 septembre au 15 décembre 1914,
- la bataille de Verdun du 21 février au 19 décembre 1916 et la bataille de la Somme du 1<sup>er</sup> juillet au 18 novembre 1916,
- la seconde bataille de la Marne du 27 mai au 6 août 1918.

### **Pierre COMBES.**

Né le 26 mai 1896 à Terres-Hautes, fils de Pierre COMBES, 46 ans, et de Anne COUDERT, 36 ans, cultivateurs à Terres-Hautes.

Incorporé au 50<sup>ème</sup> régiment d'infanterie le 10 avril 1915. Caporal le 7 juillet 1918. Malade évacué le 1<sup>er</sup> novembre 1918.

Décédé le 13 novembre 1918 à l'hôpital complémentaire d'armée n°37 d'Angicourt (Oise) d'une grippe pneumonie double survenue au cours des opérations militaires.

### **Antoine dit Antonin LANDAT.**

Né le 15 mai 1879 à La Bourgade, fils de Antoine LANDAT, 25 ans, et de Françoise FARJOU, 23 ans, cultivateurs à La Bourgade.

Mobilisé le 1<sup>er</sup> août 1914 (mobilisation générale) et arrivé le 14 suivant au 96<sup>ème</sup> régiment d'infanterie.

Décédé le 28 février 1915 à l'hôpital temporaire 21 de Forges-les-Eaux (Seine Inférieure) d'une fièvre typhoïde.

### **Albert LANDAT frère d'Antoine LANDAT.**

Né le 27 novembre 1884 à La Bourgade, fils d'Antoine LANDAT, 31 ans, et de Françoise FARJOU, 29 ans, cultivateurs à La Bourgade.

Ajourné au conseil de révision en 1905 et 1906 pour faiblesse et déclaré bon pour le service en 1907.

Mobilisé le 1<sup>er</sup> août 1914 (mobilisation générale) et arrivé le 4 suivant au 21<sup>ème</sup> régiment d'infanterie.

Tué à l'ennemi à la tranchée près de Somme-Suippes (Somme) le 20 décembre 1914.

### **Louis dit Alban BOURDIER.**

Né le 12 octobre 1897 à Barjou, fils de Jean BOURDIER, 32 ans, et de Suzanne CHAUBART, 33 ans, cultivateurs à Saint-Romain-de-Monpazier.

Incorporé au 12<sup>ème</sup> régiment d'infanterie le 9 janvier 1916.

Décédé des suites de blessures, le 30 août 1917, à l'hôpital d'évacuation de Froidos (Meuse).

### **Pierre Eloi COMBE.**

Né le 20 septembre 1885 à Brassac, fils de Pierre COMBE, 34 ans, et de Jeanne DOMINGIE, 26 ans, cultivateurs à Brassac.

Mobilisé le 1<sup>er</sup> août 1914 (mobilisation générale) et arrivé le 4 suivant au 21<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs à pied. Caporal le 9 octobre 1914.

Mortellement blessé dans la tranchée le 30 janvier 1917. Gazé le 1<sup>er</sup> et décédé le 2 février 1917 à Mourmelon-le-Petit (Marne).

### **Joseph MONPONTET.**

Né le 17 avril 1880 à La Métairie-Haute, fils de Jean MONPONTET, 29 ans, et de Louise LANDESQUE, 27 ans, cultivateurs à La Métairie-Haute.

Mobilisé le 1<sup>er</sup> août 1914 (mobilisation générale) et arrivé le 12 suivant au 86<sup>ème</sup> régiment d'infanterie.

Tué à l'ennemi le 11 octobre 1914 à Wargemoulin (cote 167) commune de Wargemoulin-Hurlus (Marne).

### **Jean Marcel ROYERE.**

Né le 23 mars 1888 à La Bourgade, fils de Jean ROYERE, 45 ans, et de Elisabeth COUTURIER, 42 ans, cultivateurs à La Bourgade.

Réformé le 11 octobre 1910 par la commission spéciale de Castres pour bronchite spécifique.

Reconnu apte pour le service armé le 28 décembre 1914 par le conseil de révision de la Dordogne.

Affecté au 108<sup>ème</sup> régiment d'infanterie et arrivé au corps le 21 février 1915.

Tué à l'ennemi le 17 avril 1917 à Saint-Hilaire-le-Grand (Marne)

### **Basile dit Camille VALADIE.**

Né le 1<sup>er</sup> janvier 1892 au domicile de ses parents, fils de Jean VALADIE, 37 ans, et de Anne FOURNIER, 27 ans, cultivateurs à Brassac.

Incorporé au 126<sup>ème</sup> régiment d'infanterie le 10 octobre 1913.

Disparu le 28 août 1914 à Yoncq (Ardennes).

### **Pierre dit Alois SERONIE.**

Né le 13 janvier 1880 à Prunet commune de Sainte Radegonde (Dordogne), fils de Michel SERONIE, 34 ans, agriculteur et de Suzanne GARRIGUE, sans profession.